

**Déclaration FSU  
CSAD sur les postes  
Vendredi 2 mars 2023  
A la DSDEN 40**



Monsieur le DASEN des Landes, Mesdames et messieurs les membres du CSA départemental,

Le contexte de suppressions de postes dans lequel se tient ce CSA est malheureusement dans la continuité des précédents. Sur ce point, comme sur d'autres, Pap Ndiaye s'inscrit dans la droite lignée de la politique menée par son prédécesseur. Dans le second degré public, ce sera encore une rentrée sous le signe des suppressions de postes : – 481 suppressions d'emplois. Ajoutés à ceux du quinquennat précédent, on arrive au total vertigineux de 8381 suppressions d'emplois depuis la rentrée 2018 ! Quelle ambition pour un service public d'éducation de qualité !

Après des années de suppressions de postes, créer des postes dans un contexte démographique moins tendu aurait permis d'alléger réellement les effectifs dans les classes de collège, de travailler en petits groupes, de stabiliser les options...autant de perspectives auxquelles le ministère tourne le dos préférant la froide logique de la calculatrice. L'académie de Bordeaux et le département des Landes en particulier payent un très lourd tribut à cette logique comptable malgré de faibles variations d'effectifs. La dégradation des conditions de travail, conséquence de l'insuffisance des moyens alloués à l'Education Nationale continue de mobiliser fortement les personnels, comme le souligne la détermination des collègues de la cité scolaire d'Aire-Sur-Adour contre les suppressions de postes, les classes surchargées, trop d'HSA imposées aux équipes...

Les Landes sont particulièrement impactées par les effets de la suppression de la technologie en sixième : 3 suppressions de poste sans compter les BMP occupés par des contractuels qui disparaissent des statistiques, des services conditionnés par des heures de « devoirs faits », de soutien en maths, c'est aussi une augmentation édifiante des compléments de service qui seront imposés aux professeurs de technologie, parfois contraints de compléter leur service dans une autre discipline. La FSU rappelle son opposition à la suppression de la technologie en Sixième et qu'aucun texte réglementaire actuel ne le permet.

Nous déplorons également les suppressions de postes dans de nombreux établissements, accompagnées ou non de mesures de carte scolaire. Cette année encore, 9 de nos collègues de l'enseignement général, technologique ou professionnel, vont perdre leur poste sans garantie d'affectation près de leurs espérances. Concernant les mathématiques, bien que le département n'affiche pas cette année un solde négatif après la disparition de plus de 9 postes en 4 ans, aucune perspective ne se dessine pour nos collègues. A croire que la réintroduction des maths Tronc Commun en Première sera exclusivement supportée par les équipes sous forme de HSA...

Le bilan du département fait aussi apparaître une multiplication des compléments de service qui pèsent lourd sur les conditions de travail déjà impactées par la hausse des HSA dans un contexte de rémunération dégradée. Les collègues ne sont pas dupes, les détails du pacte enseignant de Pap N'Diaye, confirment que ce dernier est synonyme de missions supplémentaires et donc d'alourdissement de la charge de travail, ce qui risque d'accroître davantage les inégalités entre les femmes et les hommes au sein de l'Education Nationale. Remplacements en interne, participation aux sessions de soutien et approfondissement, tutorat...cela demande du temps et du travail en plus face aux élèves et en dehors. Le pacte est donc une réponse complètement hors sol par rapport à la réalité de nos métiers et rencontre l'opposition de la profession, comme le montrent la forte mobilisation des personnels de l'Education Nationale contre la réforme des retraites et pour une revalorisation salariale sans contrepartie.

Nous vous remercions pour votre attention.

**Pour la délégation FSU : Laure Cazenave, Marie Claire Merrien, Damien Masson et Nicolas Fayemendy**

A handwritten signature in black ink, appearing to be the name 'Nicolas Fayemendy'.